

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT LOCAL DE LA COMMISSION D'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS. DÉCISION

#### Séance du 18 juillet 2020

L'an deux mille vingt , le dix huit juillet à 09:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

#### Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, Mme Picard, Mme Branas, M Hélaudais

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Croizet à M Royer  
Mme Vaccaro à Mme Branas  
M Augé à Mme Picard  
M Acquaviva à Mme Picard

**Secrétaire de séance : M Bruno Cristofoli.**

La séance est ouverte,

Délibération du : 18 juillet 2020  
Rendue exécutoire le : 21 juillet 2020  
Publiée le : 21 juillet 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

# Délibération du conseil municipal

Séance du 18 juillet 2020

## DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT LOCAL DE LA COMMISSION D'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS. DÉCISION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

En application de l'article 24 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, Monsieur le Président de la Commission d'accès aux Documents Administratifs a invité le Maire de Saint-Médard-en-Jalles à lui désigner une personne privée, qui sera chargée de tenir le rôle de correspondant local de la CADA.

Le rôle de ce correspondant, est décrit sommairement dans les articles 42 à 44 du décret n° 2005-1755 du 30 décembre 2005, relatif à la liberté d'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques. Il est notamment indiqué que « la personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques est chargée, en cette qualité, de :

1 - Réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques ainsi que les éventuelles réclamations et de veiller à leur instruction ;

2 - Assurer la liaison entre l'autorité auprès de laquelle elle est désignée et la commission d'accès aux documents administratifs.

Elle peut être également chargée d'établir un bilan annuel des demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques qu'elle présente à l'autorité qui l'a désignée et dont elle adresse copie à la commission d'accès aux documents administratifs ».

Dans ces conditions, sur proposition de Monsieur le Maire,

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Désigne** Monsieur Jean Lagouarde domicilié à Saint-Médard-en-Jalles, pour assurer la mission de représentant local de la CADA auprès des administrés de la commune de Saint-Médard-en-Jalles.

**Précise** que les frais liés à l'exercice de cette fonction seront directement pris en charge par la commune ou remboursés à l'intéressé sur pièces justificatives.

**Autorise** Monsieur le Maire à assurer toute publicité et communication sur cette désignation auprès des habitants de la commune.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **30 POUR, 0 CONTRE et 9 ABSTENTION(S)**.

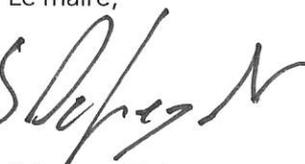
Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 18 juillet 2020

pour expédition conforme

Le maire,



  
Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)**

**Utilisateur : Desrosier Céline**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_068
Date de la décision :	2020-07-18 00:00:00+02
Objet :	DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT LOCAL DE LA COMMISSION D'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.4 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20200718-DG20_068-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200718-DG20_068-DE-1-1_0.xml	text/xml	962
Nom original :		
DG20_068.pdf	application/pdf	575810
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200718-DG20_068-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	575810

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juillet 2020 à 09h28min32s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juillet 2020 à 09h28min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juillet 2020 à 09h28min34s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juillet 2020 à 09h28min55s	Reçu par le MI le 2020-07-21